

PROCES-VERBAL

De l'assemblée générale

Jeudi 11 avril 2024 à 10 h 15, à la Brévine

<u>Présidence</u>	M. Stéphane Rosselet
<u>Participants</u>	57 membres avec droit de vote 6 représentants des organisations membres avec droit de vote 9 invités 4 membres d'honneur 2 représentants de la presse
<u>Excusés</u>	37 membres, membres d'honneur et invités
<u>Secrétaire du jour</u>	Mme Josée Sandoz

Ordre du jour

1. Ouverture
 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 avril 2023
 3. Rapports :
 - 3.1 de la présidence
 - 3.2 de la direction
 4. Rapports financiers :
 - 4.1 comptes 2023
 - 4.2 des vérificateurs de comptes
 - 4.3 budget 2024
 5. Elections statutaires :
 - 5.1 du président
 - 5.2 du comité
 - 5.3 du comité-directeur
 - 5.4 de la Commission de Conseil et Formation Agricole (CCFA)
 - 5.5 de délégués
 - 5.6 d'un vérificateur-suppléant
 6. Exposé de M. Frédéric Richoz, Responsable réseau HT chez Groupe E
 7. Divers
-

1. Ouverture

Le président souhaite la bienvenue à chacun. Il salue les invités, les membres d'honneur, les représentants des associations membres, les membres et la presse. La liste des excusés est en possession du secrétariat.

Sans remarque, l'ordre du jour proposé est adopté et l'assemblée se poursuivra comme prévu.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 avril 2023

Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

3.1 de la présidence

M. S. Rosselet revient sur l'année 2023 en évoquant les élections fédérales d'octobre, les résultats ont été dans les attentes. Il aborde ensuite le rapport sur l'agriculture et le crédit agricole de 28 millions de francs qui a été validé le soir précédent en commission. Il sera présenté en mai au Grand Conseil.

Il rappelle la résolution de soutien au monde agricole adoptée par le Grand Conseil suite à la révolte paysanne.

Il revient sur le plan de soutien aux barrages pour la protection des troupeaux et la motion liée au loup qui a été déposée au Grand Conseil. Le plan de soutien comprend fr. 50'000.- pour aider à barrer dans les règles de l'art, afin qu'en cas d'attaque l'autorisation de tirer le loup puisse être délivrée.

Il mentionne la remise de la pétition à la grande distribution avec 65'000 signatures, suite à la révolte paysanne.

Concernant la révolte paysanne, la parole est donnée à Mme Lorane Jacot.

Mme L. Jacot se présente et rappelle les diverses actions menées dans le canton et en Romandie. Le mouvement a commencé le 24 janvier. A ce jour, le but est que le mouvement ne soit pas étouffé et maintenu. On aimerait obtenir des discussions avec la grande distribution. La demande est faite de retourner les panneaux d'entrées de villages, pas parce que c'est fini, mais parce que nous attendons des réponses.

M. Y. Huguelit ajoute que les chambres romandes via agora ont demandé qu'une rencontre ait lieu avec l'Ofag, ce sera le 3 mai. Il rappelle que presque chaque année, il y a des modifications dans la politique agricole et que cela devient impossible à suivre. Nous soutenons tout ce qui est fait dans cette révolte agricole dans le respect.

Mme N. Stauffer, vice-présidente, indique que l'UPN compte 717 membres. Trois cours ont été organisés l'an passé, dont un a dû être annulé par manque d'inscription. Elle revient sur les diverses activités 2023. Elle annonce la tenue de l'assemblée générale des déléguées délocalisée dans le canton les 24 et 25 avril 2024. Elle remercie pour le soutien de la CNAV.

Elle donne ensuite quelques nouvelles au niveau de l'Union suisse des paysannes et femmes rurales suisses.

3.2 de la direction

M. Y. Huguelit aborde les activités principales 2023. Il donne les chiffres du marché de bétail avec un peu moins de bêtes que d'habitude. Au niveau de l'enseignement, l'activité est toujours plus importante avec 6 classes et environ 80 élèves. Ce sont 23 candidats qui ont suivi le cours bûcheronnage financé par le SFFN, la CNAV et les élèves.

Au niveau des assurances, 100 conseils portefeuille ont été donnés. Les séances de vulgarisation ont réuni 300 agriculteurs. Il revient sur l'étude par monitoring des zones de protection des eaux de la Vallée de la Brévine. Les premiers résultats montrent que ce sont plutôt les marais qui s'assèchent par-dessous et que la matière finit dans l'eau alors qu'au départ, on pensait que c'était l'agriculture. Il aborde la campagne déchets bords de route en juin en collaboration avec le SPCH, puis la tempête du 24 juillet à La Chaux-de-Fonds avec beaucoup d'agriculteurs touchés et une grande solidarité. Le salon Capa'Cité a eu lieu en septembre à Neuchâtel avec un beau succès du quartier vert.

La journée Agro-CNAV a eu lieu sur les exploitations Agribioval SA et CE Eschler avec une centaine de participants. Pour la Fête des Vendanges, le char a été à nouveau mis sur pied. Il rappelle que nous sommes bientôt le dernier char avec des fleurs produites localement. Bio-Neuchâtel et la jeunesse viticole nous soutiennent.

Il explique ensuite qu'AgroImpact est une association fondée en début d'année et issue des plans climats généraux. Une dizaine d'exploitations seront suivies pour voir leur bilan carbone afin d'avoir une vision globale et des données locales. Nous aimerions dresser un catalogue de mesures utilisables sur le marché.

Quant à Agriteos SA, il s'agit de la centrale de biogaz prévue à la Chaux-de-Fonds. C'est un projet de longue haleine. C'est un investissement de 13 millions de francs. La CNAV a fourni des prestations dans ce projet. La question climatique est importante ainsi que la visibilité.

4. Rapports financiers

4.1 Comptes 2023

M. Y. Huguelit fait la lecture des comptes 2023 et les commente. Il y a peu de changements entre les comptes et le budget prévu. Les provisions s'élèvent à fr. 60'000.-. La dotation provision de fr. 10'000.- concerne les campagnes pour les votations à venir et fr. 20'000.- pour Fête la Terre et fr. 30'000.- pour engagement d'auxiliaires.

Nous atteignons ainsi un bénéfice de fr. 780.29.

Il prend ensuite le bilan et l'explique.

4.2 des vérificateurs de comptes

M. Porret lit le rapport des vérificateurs et demande à l'Assemblée d'accepter les comptes présentés.

Les membres acceptent les comptes à l'unanimité.

4.3 Budget 2024

M. Y. Huguelit commente le budget 2024. Le mandat de prestations de l'ANAPI a été rediscuté. Le budget est estimé à fr. 2'321'000.- de charges pour fr. 2'335'200.- de produits, soit un bénéfice projeté de fr. 14'290.-.

Le budget est accepté par les membres à l'unanimité.

5. Elections statutaires

5.1 du président

M. Stéphane Rosselet est candidat à sa réélection.

Le président est élu par applaudissements.

5.2 du comité

Les membres du comité se représentant sont :

Balmer	Luc	Valangin
Baur	Heinz	Travers
Béguin	Raymond	La Sagne
Bonjour	Yann	Lignièrès
Challandes	Stéphane	Fontainemelon
Ducommun	Xavier	Brot-Plamboz
Gerber	Alain	Hauterive
Girardin	Christian	La Chaux-du-Milieu
Künzi	Yann	Cernier
Perrin	Christophe	Les Ponts-de-Martel
Perrin	Vincent	Valangin
Stauffer	Natacha	Villiers
Ummel	Christophe	La Chaux-de-Fonds
Vouga	Cinzia	Cortailod
Wieland	Vincent	Les Verrières

Démissions :

Baud	Rémy	Landi Région Neuchâtel SA
Baur	Marlise	Travers
Eschler	Simon	Fleurier
Haussener	André	Fontaines
Krebs	Laurent	St-Blaise
Stuedler	Jean-Bernard	Chézard-St-Martin

Candidats :

Dreyer	Florian	Boveresse
El Hayek	Audrey	Chézard-St-Martin
Humbert-Droz	Frédéric	Landi Région Neuchâtel SA
Krebs	Fabian	St-Blaise
Perrin	Aurélié	Les Ponts-de-Martel
Veuve	Karim	Chézard-St-Martin

Les membres élisent le comité par applaudissements.

5.3 du comité-directeur

Les membres se représentant sont :

Balmer	Luc	Valangin
Gerber	Alain	Hauterive
Girardin	Christian	La Chau-du-Milieu
Stauffer	Natacha	Villiers

Démission : Eschler Simon

Candidats : Dreyer Florian

Les membres élisent le comité par applaudissements.

5.4 de la CCFA

Candidats à leur réélection :

Balmer	Luc	Valangin
Baur	Heinz	Travers
Bonjour	Jean-Luc	Lignièrès
Challandes	Stéphane	Fontainemelon
Eschler	Lukas	Fleurier
Rosselet	Stéphane	Le Brouillet

Démissions : Rouiller Danielle

Nouvelle : Brenda Dür, Couvet

Les membres élisent la CCFA par applaudissements.

5.5 de délégués

Délégués Agora

Candidats à leur réélection :

Bonjour	Jean-Luc	Lignièrès
Eschler	Véronique	Fleurier
Krebs	Laurent	St-Blaise
Racine	Francis	Travers

Démissions :

Krebs	Laurent	St-Blaise
Racine	Francis	Travers

Nouveau :

Krebs	Fabian	St-Blaise
Stauffer	Natacha	Villiers

Délégués Agri

Candidats à leur réélection :

Eschler	Véronique	Fleurier
Hugelit	Yann	Cernier

Mme Natacha Stauffer était déléguée, mais siègera désormais au comité à la place de Mme Suzanne Gfeller. M. Stéphane Rosselet est proposé pour la remplacer.

Délégués USP

Candidats à leur réélection :

Béguin	Raymond	La Sagne
Bonjour	Fabrice	Lignièrès
Hugelit	Yann	Cernier
Jacot	Frédéric	Les Geneveys-sur-Coffrane
Oppliger	Bastien	La Chaux-de-Fonds
Rosselet	Stéphane	Le Brouillet
Stauffer	Natacha	Villiers

Les membres élisent les délégués proposés par applaudissements.

5.6 d'un vérificateur-suppléant

M. Y. Hugelit annonce que M. Cédric Barben est sortant.

La commission de vérification des comptes pour l'exercice 2024 se composera de MM. Olivier Porret, Bastien Oppliger et Christophe Simon-Vermot, vérificateurs, M. Yaël Brunner vérificateur-suppléant. Un deuxième vérificateur-suppléant est recherché.

M. Pierre-Alain Stauffer, Villiers, est proposé et élu vérificateur-suppléant pour l'exercice 2024 par acclamation.

6. Exposé de M. Frédéric Richoz, Responsable réseau HT chez Groupe E

Le directeur rappelle que l'an passé, M. Nicolet avait présenté ses soucis concernant les courants vagabonds. C'est pourquoi M. Richoz a été invité.

M. F. Richoz remercie pour l'accueil. Il n'est pas spécialiste des courants vagabonds, mais a acquis un peu d'expérience avec l'exploitation de M. Nicolet. Il explique que l'animal est plus sensible que l'humain, vu que l'électricité choisit toujours le chemin le plus court pour passer. Ce qui est dangereux ce sont les tensions de pas (entre les pas) et les tensions de contact. Il donne quelques explications à ce sujet. Il montre comment l'électricité circule dans une personne et dans un animal. La distance entre les pattes joue un rôle important. Les courants vagabonds touchent donc plus les animaux. La source des courants parasites peut être interne à l'exploitation ou externe et il donne des exemples. Chez M. Nicolet, on suppose un courant acheminé par une faille d'eau souterraine. Quand on coupe les antennes téléphoniques, on voit une amélioration sur la production animale. Lors de sources externes, des défauts de l'isolation sont un grand risque. Il aborde les courants de fuite, par exemple en cas de défaut d'isolation. Il s'agit de milliampères qui suivent le matériel conducteur pour revenir au panneau électrique, par exemple un din métallique. Cela crée un courant induit qui cherche le chemin le plus facile, donc peut-être un animal. Quand c'est du triphasé, vous n'avez quasi aucun risque. Comment éliminer les courants parasites ? En évacuant dans le sol des fuites de courant par des prises de terre, contrôler les installations électriques et leur qualité et éloigner le plus possible des fermes les clôtures électriques. Il rappelle les normes fédérales qui sont imposées aux installateurs.

Il explique le réseau électrique du Groupe E. 50 millions de francs sont investis chaque année dans ces installations. Nous avons voté la stratégie énergétique 2050 et il en donne les enjeux avec une augmentation des PAC, des voitures électriques et du photovoltaïque. Il revient ensuite sur les défis du réseau de distribution, en particulier pour reprendre l'électricité produite par le photovoltaïque. L'investissement dans le réseau doit donc augmenter. Il aborde les délais pour mettre le réseau à niveau quand quelqu'un munit son toit de panneaux, il s'agit de 18 à 24 mois entre les premières discussions et la réalisation.

Un temps de questions suit.

Sur question d'un membre, M. F. Richoz explique que l'introduction hors zone à bâtir est à la charge du consommateur.

M. L. Favre indique que cela pourrait changer dès le 19 juin et la votation. Il y a une volonté politique de faciliter le raccordement des fermes.

M. M. Barben demande si le renvoi d'énergie correspond à l'entrée y a-t-il besoin de modifications.

M. F. Richoz répond que ça dépend. Peut-être que la tension va augmenter de plus de 10 % et on doit alors faire quelque chose.

M. Ph. Waelti remarque que la production photovoltaïque donne beaucoup en été et rien en hiver, alors que nous avons besoin d'électricité en hiver. Il est surpris que le photovoltaïque soit autant mis en avant et qu'on reste toujours dans le même axe.

M. F. Richoz indique que groupe E a milité pour installer des éoliennes, mais il y a une telle pression des anti-éoliens que nous avons dû nous taire.

M. P.-Y. Nicolet annonce que les antennes ont été arrêtées 2 fois 24h. les 2 fois il y a directement quelque chose qui se passe, les vaches sont beaucoup plus calmes et le débit de lait à la traite augmente. Il y a un effet direct. Il cherche depuis 10 ans à améliorer les choses. Il demande au SENE d'appuyer ses démarches et de participer à résoudre ces problèmes.

6. Exposé de M. Michel Darbellay – Initiative biodiversité

M. M. Darbellay rappelle la diversité des thèmes actuels et défis de l'USP qui sont souvent de longue haleine. Au niveau fédéral, on se bat pour éviter des coupes au niveau agricole. Il revient sur les 5 revendications de la révolte paysanne, les manifestations ont été faites dans un sens constructif. Il était intéressant de voir les réactions des médias et leur intérêt pour l'agriculture. Il aborde ensuite la votation du 22 septembre sur l'initiative biodiversité, qui est à nouveau extrême. Il explique les objectifs des initiants, en particulier un besoin de 900'000 ha supplémentaires sous forme de surfaces strictement protégées, soit 30 % du territoire national. Il revient ensuite sur les répercussions qui toucheraient l'énergie, le tourisme, la construction et le bâtiment, la filière bois, le secteur agricole et alimentaire et les finances de la Confédération et des cantons. Il détaille les incidences pour l'agriculture. Nous serions en recul de 15 % de la production indigène. Nous sommes contre cette initiative, mais pas contre la biodiversité. Il faut améliorer la qualité déjà en biodiversité et non la quantité. Il explique la campagne prévue pour combattre cette initiative. Le thème est très émotionnel. La recette du succès lors des dernières votations est de montrer ce que nous avons fait, que nous poursuivons le travail et cherchons à nous améliorer. La campagne d'information est en cours et le message a déjà passablement passé ces dernières semaines avec les manifestations de révolte paysanne. Nous avons des arguments à montrer pour rassurer les gens. Il explique le matériel à disposition. L'union fait la force, nous devons lutter même si nous sommes fatigués par toutes ces initiatives. Vous êtes les meilleurs ambassadeurs.

Le directeur ajoute que les 18 réseaux ont été réunis et que des capsules vidéos de ce qui se fait au travers de ces réseaux vont être tournées.

6. Parole au Conseiller d'Etat, Laurent Favre

M. L. Favre félicite la CNAV pour ses multiples activités. Il se réjouit de la bonne collaboration avec le département malgré les défis. Il revient sur le souci de M. Nicolet qui est aussi la suite de l'engagement du SCAV. Il ne connaît pas le souci qu'il y a avec le SENE, mais va s'en informer. Il aborde ensuite le rapport quadriennal qui est lié au crédit pour les améliorations structurelles agricoles, qui est cette fois de 28 millions de francs en soutien dans vos investissements. Ce crédit est aussi pour soutenir et inciter le photovoltaïque quand cela est supportable économiquement. Effectivement il n'y a pas que le photovoltaïque et il rappelle les projets de parcs éoliens. La production locale et régionale doit être développée. Nous espérons avoir bientôt la possibilité de stocker l'électricité.

Pour les améliorations structurelles, elles couvrent aussi l'adduction d'eau, les drainages, les chemins, les systèmes d'irrigation de la vigne. La moitié de ce budget est assumé par la Confédération. Nous avons vécu plusieurs séances de commission avec des questions parfois fastueuses. Le crédit passera donc fin mai au Grand Conseil, avec une majorité qualifiée.

Le rapport quadriennal montre que l'agriculture neuchâteloise a progressé jusqu'en 2022. 2023 est plus compliquée avec la pression sur les prix. Il encourage les agriculteurs dans leurs revendications. Il demande la prudence par rapport à la remise en question de la politique agricole suisse. Il ne faut pas se faire instrumentalisé politiquement. Même si notre politique agricole n'est pas parfaite, elle protège les exploitations de ce pays. Il est cependant juste de se battre pour des prix plus rémunérateurs à la production et nous vous y encourageons. Il revient brièvement

sur la problématique du loup. Nous sommes bien sûrs actifs pour la protection des troupeaux, mais aussi dans la régulation quand la loi fédérale nous le permet. Nous espérons éviter l'arrivée d'une meute le plus longtemps possible. Ce concept est en place, nous n'avons pas besoin d'un plan loup cantonal. Le tir fait partie des outils pour garder une situation correcte pour l'élevage dans le canton. Il remercie le Chef du SAGR, M. Pierre-Ivan Guyot qui s'est engagé depuis 11 ans, mais dans les faits ce sont 23 ans qu'il a passé au service de l'agriculture neuchâteloise. Il souhaite la bienvenue à M. Johannes Roesti qui a déjà fait ses preuves à Auvonnier, mais aussi en commission du Grand Conseil. Il rappelle le besoin d'engagement des membres pour une bonne communication mais aussi au niveau politique.

M. P.-I. Guyot est touché de voir MM. Beuret, Lavanchy et Willener, il va rejoindre leur club et s'en réjouit. Cependant, sa fonction est passionnante et c'est quand même une déchirure de quitter ce milieu agricole. Il remercie les membres et la CNAV pour la bonne collaboration. Bravo à tous ceux qui s'engagent pour l'agriculture et bravo à Lorane. Il faut continuer de se battre et d'être solidaires, de parler d'une seule voix.

7. Divers

Le président tient à féliciter Mme Justine Derendinger pour plus de 10 ans d'activités à la CNAV, ainsi que Mme Wendy Matthey pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne, Mme Sylvie Bernaschina pour l'obtention du brevet fédéral d'agricultrice, MM. Raphaël Balanche, Jérôme Burgat, Ludovic Renaud et Nicolas Robert pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur, MM. Meryl Botteron et Colin Schwab pour l'obtention de la maîtrise fédérale d'agriculteur.

Le directeur remercie la commune de la Brévine pour l'organisation de l'apéritif qui aura lieu vers l'église.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 12h55.

La secrétaire : Josée Sandoz